



Ministère de l'Aménagement du Territoire  
National, de l'Eau et de l'Environnement



Fédération Nationale de l'Industrie  
Hôtelière



Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de l'Economie Sociale

## *Direction des Entreprises et Activités Touristiques Equipe Qualité*

### Dossier :

## **Atelier National sur :** **« La Gestion Ecologique en Hôtellerie »** Marrakech, 10 janvier 2007



Pour plus d'information, contacter :  
Direction des Entreprises et Activités Touristiques  
Equipe Qualité

Tèl. : 037.57.78.51/46 fax : 037.57.78.47

Web: [www.tourisme.gov.ma](http://www.tourisme.gov.ma)

Email: [lchaouni@tourisme.gov.ma](mailto:lchaouni@tourisme.gov.ma) /  
[schekkouri@tourisme.gov.ma](mailto:schekkouri@tourisme.gov.ma)

## **Atelier national de Marrakech : une nouvelle étape du partenariat pour un tourisme durable :**

L'atelier national sur la gestion écologique en hôtellerie, organisé le 10 janvier 2007 à Marrakech, constitue une nouvelle concrétisation d'un programme de partenariat entre les différents intervenants. Sa tenue est également une opportunité pour le Maroc de mettre en avant ses engagements internationaux, notamment ceux spécifiques au processus de Marrakech 2003, concernant le cadre décennal du programme relatif à la consommation et à la production durables.

### **Objectifs tracés :**

- Sensibilisation et communication sur l'intérêt de la bonne gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets.
- Assurer un accompagnement des professionnels du secteur du tourisme en matière de gestion environnementale.

**Cible :** gestionnaires et professionnels du secteur hôtelier.

**Participants :** ODI France (Observation, Développement et Ingénierie Touristique), Centre des Activités Régionales de la Production Propre (CAR/PP, Espagne), Fondation Mohammed VI (label Clef verte) ONEP, ONE, CDER (Centre des Energies Renouvelables), Groupe Accor, Chaîne Tikida, chaîne Hilton, sociétés d'équipement et de services.

### **Interventions internationales :**

- ◆ Les grandes lignes du plan d'action de la méditerranée, baptisé "bonnes pratiques environnementales dans le secteur hôtelier" : présentation du Centre des Activités Régionales de la Production Propre.
- ◆ Les travaux du 1<sup>er</sup> atelier international sur le tourisme durable tenu à Paris les 17 et 18 septembre 2006, communiqués par la représentante du Ministère français Délégué du Tourisme.

### **Interventions nationales :**

- ◆ Démarches environnementales entreprises dans le secteur touristique par les partenaires :
  - Gestion environnementale dans les projets touristiques : intervention de la Direction des Aménagements et Investissements (Département du Tourisme) ;
  - Informations sur les Mécanismes de Développement Propre (MDP) : Département de l'Environnement ;
  - Présentation de l'Eco Label Touristique : Clef Verte, proposé par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement ;
  - Présentation concernant le Programme du Développement du Marché marocain des Chauffe - eau Solaires (PROMASOL), éditée par le Centre du Développement des Energies Renouvelables (CDER / Maroc) ;

- Présentation du programme d'efficacité énergétique dans l'hôtellerie (l'ONE) ;
  - Communication de l'ONEP sur les différents projets relatifs à l'économie d'eau et présentation des différentes conventions avec le Département du Tourisme.
- ◆ Témoignages des hôteliers ayant déjà instauré des démarches environnementales :
- Expérience du groupe ACCOR.
  - Expérience de la chaîne TIKIDA.
  - Expérience de la chaîne HILTON.
- ◆ Interventions de certaines sociétés d'équipement et de services sur les nouvelles technologies en matière d'économie d'eau et d'énergie :
- ACORAM MAROC,
  - ADS Maroc,
  - François Tourisme Consultants (ECORISMO France).
- ◆ Communication sur l'événement 3<sup>E</sup> « les Energies renouvelables & l'Eco construction au service de l'Environnement.

### **Recommandations pour les actions ultérieures :**

Cette journée a été clôturée par l'élaboration d'un ensemble de recommandations suite aux débats :

- ◆ Elaboration d'un référentiel ou cahier de charges à faire respecter par les fournisseurs et installateurs d'équipements, notamment ceux relatifs à l'énergie solaire ;
- ◆ Prolongement et consolidation de cette campagne d'information et de sensibilisation, par l'organisation de rencontres à l'échelle régionale et locale ;
- ◆ Renforcement de la concertation avec les chaînes hôtelières pour la promotion et le développement des projets MDP (Mécanismes de Développement Propre) ;
- ◆ Etude de possibilité d'octroi de dérogations aux hôteliers désireux de réaliser des projets d'investissements répondant aux normes écologiques ;
- ◆ Prise en considération de la pénurie croissante des ressources en eau dans l'aménagement des zones à caractère touristique ;
- ◆ Coordination entre les différents intervenants pour la promotion des bonnes pratiques environnementales dans les entreprises hôtelières;
- ◆ Etablissement de synergies entre les mesures incitatives et financières disponibles pour en faire bénéficier le maximum d'établissements touristiques ;
- ◆ Intégration de bonnes pratiques environnementales dans les cursus de formation aussi bien initiale que continue (établissements de formation et entreprises).